

Les espaces de vie sociale (EVS) sont gérés par des associations locales qui veillent à l'implication et à la participation des habitants tant pour l'élaboration des projets que pour la conduite des activités ou la gestion.

Le projet des EVS répond aux finalités, aux principes et aux missions générales de l'animation de la vie sociale.

TERRITOIRE

Territoire à dominante :



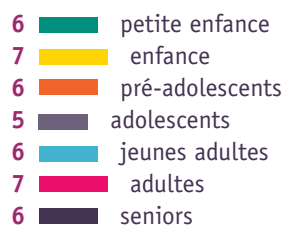
EMPLOIS

20 salariés au total
pour **16,5 ETP**

USAGERS

1 255 usagers au total

PUBLICS

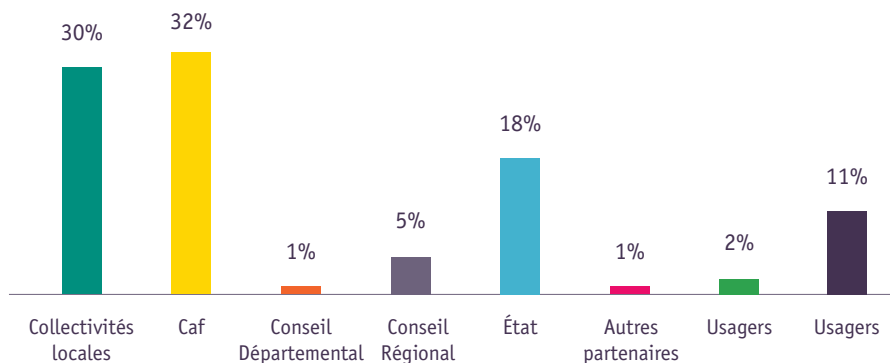


RESSOURCES FINANCIÈRES

559 004 €
total des produits

195 000 €
le + grand

27 422 €
le + petit



OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

ÉDITO

Nous avons le plaisir de vous présenter l'observatoire des structures d'animation de la vie sociale (AVS).

Dans notre département ce sont 11 centres sociaux, et 7 espaces de vie sociale (EVS) qui ont participé à cette démarche, en étroite collaboration avec l'Union Régionale des centres sociaux et la Caisse d'allocations familiales.

Ces structures ont comme mission prioritaire de développer des projets facilitant l'expression et la participation des habitants en leur offrant des espaces d'échange et de dialogue, en leur donnant la possibilité d'être acteurs dans la mise en œuvre de leurs projets.

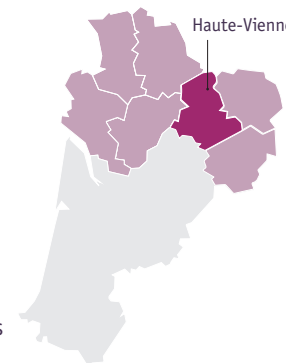
L'implication des habitants constitue un des fondements de ces projets. Au-delà des différentes formes qu'elle peut revêtir, cette participation doit permettre de favoriser le lien social, d'être à l'écoute des besoins des habitants et de mettre en valeur les compétences de chacun.

Le respect de la dignité humaine, la solidarité et la laïcité sont les principes fondateurs de la mise en œuvre des projets sociaux. Cette plaquette a pour vocation de rendre visible et lisible cet engagement au quotidien.

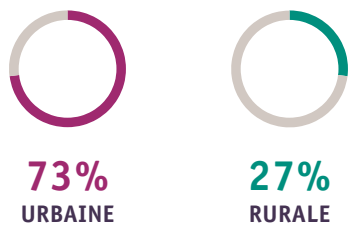
Au-delà des chiffres, la richesse et la pluralité des actions conduites par les centres sociaux, et les espaces de vie sociale que vous pourrez découvrir au gré de ces pages, constituent de véritables outils au service du « vivre ensemble ».

En 2018, la Caf de la Haute-Vienne a élaboré un schéma directeur de l'Animation de la Vie Sociale. Il a été co-construit avec l'ensemble des structures de l'AVS et les partenaires institutionnels du territoire (la DDCSPP, le Conseil départemental, la MSA, la ville de Limoges et Limoges Métropole). Les principales orientations de ce schéma sont de favoriser l'émergence et la pérennisation d'une culture commune de l'AVS, d'améliorer le fonctionnement des structures AVS et d'optimiser la couverture territoriale de ces structures. Elles seront mises en œuvre dans une démarche participative et collaborative sur la période 2018/2021.

Cette publication est éditée dans le cadre d'une collaboration entre les Caisses d'allocations familiales et les Fédérations des centres sociaux et socioculturels des départements de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne.



TERRITOIRE À DOMINANTE



ACTIONS

- **6** petite enfance (0-3 ans)
- **10** enfance (4-10 ans)
- **11** pré-ados (11-14 ans)
- **9** ados (15-17 ans)
- **4** jeunes adultes (16-25 ans)

Des actions pour les habitants et avec les habitants :

88 associations accueillies

2 280 adhésions individuelles

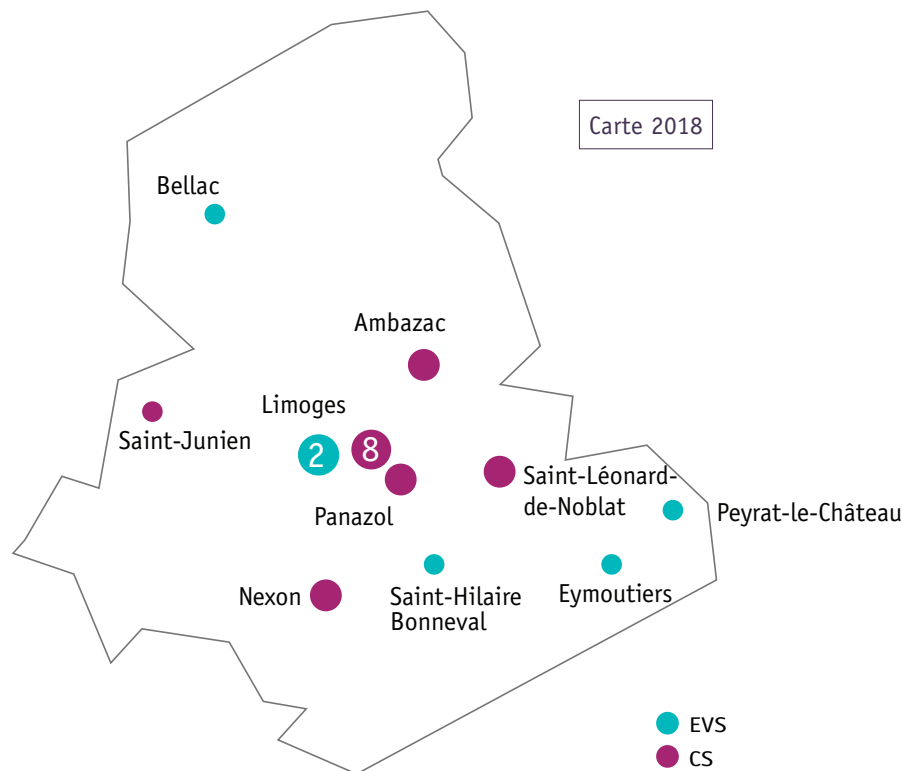
Bénévolat

14 865 heures au global soit :

8,16 ETP soit **0,75** ETP en moyenne par structure

Types d'actions

- **8** Emploi/Insertion
- **3** Transport/Mobilité
- **9** Accès à la culture
- **7** Lutte contre les discriminations
- **8** Isolement



RESSOURCES HUMAINES

Dans un centre social, des emplois sont structurels, le plus souvent occupés par des permanents. Ils côtoient des salariés « saisonniers » à temps très partiel. Ceci explique l'écart entre le nombre d'emplois et le nombre Equivalent Temps Plein.

533 salariés au total soit **150** ETP

Des écarts importants entre les centres sociaux :



RESSOURCES FINANCIÈRES

6 468 687 € total des produits

399 252 € le + petit

986 468 € le + grand

